



ITTO

**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.
GENERALE

ITTC(XXIV)/11
28 mai 1998

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS
26 Mav/12o.m.

VINGT-QUATRIEME SESSION
20-28 mai 1998
Libreville, Gabon

DECISION 2(XXIV)

ORGANISATION DES TRAVAUX AU TITRE DE L'AIBT DE 1994

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant la Décision 3(XXII) sur l'organisation des travaux au titre de l'AIBT de 1994;

Rappelant également les rapports des présidents du Groupe consultatif non officiel présentés au Conseil en ses vingt-troisième et vingt-quatrième sessions;

Conscient également de la nécessité de réduire les coûts autant que faire se peut;

Décide:

1. de prier le Directeur exécutif de passer en revue toutes les décisions antérieures du Conseil et de dresser un inventaire de toutes celles rendues caduques, et qui auront été supplantées par des décisions subséquentes, exécutées ou en instance d'exécution, en vue d'en saisir le Conseil en sa vingt-cinquième session;
2. d'autoriser le Directeur exécutif à recourir à titre expérimental au courrier électronique et au site Internet de l'OIBT comme moyen d'effectuer la transmission des projets et autres documents à tous les membres souhaitant recevoir ces derniers par voie électronique, et à inviter les membres à exprimer au Directeur exécutif leur souhait de participer à cette expérience;
3. d'autoriser le Directeur exécutif à faire le nécessaire pour financer l'expérience susdite à partir du Compte spécial, et d'inviter les membres à opérer des contributions au Compte spécial à cette fin;
4. de prier le Directeur exécutif d'explorer d'autres possibilités de réduire les coûts de préparation, traduction et distribution des documents, et d'en présenter un rapport au Conseil en sa vingt-cinquième session;
5. de prier le Président de la Commission de sélection des bourses, qui intéresse les trois Comités, de rapporter au Conseil les futures recommandations de la Commission.

* * *